

Doc 1: « L'âge du papier », dessin de Félix Vallotton paru dans *Le Cri de Paris*, 23 janvier 1898.



« L'âge du papier », dessin de Félix Vallotton paru dans *Le cri de Paris*, 23 janvier 1898.

Doc 2 :

Une de *la Libre Parole* du 10 novembre 1894

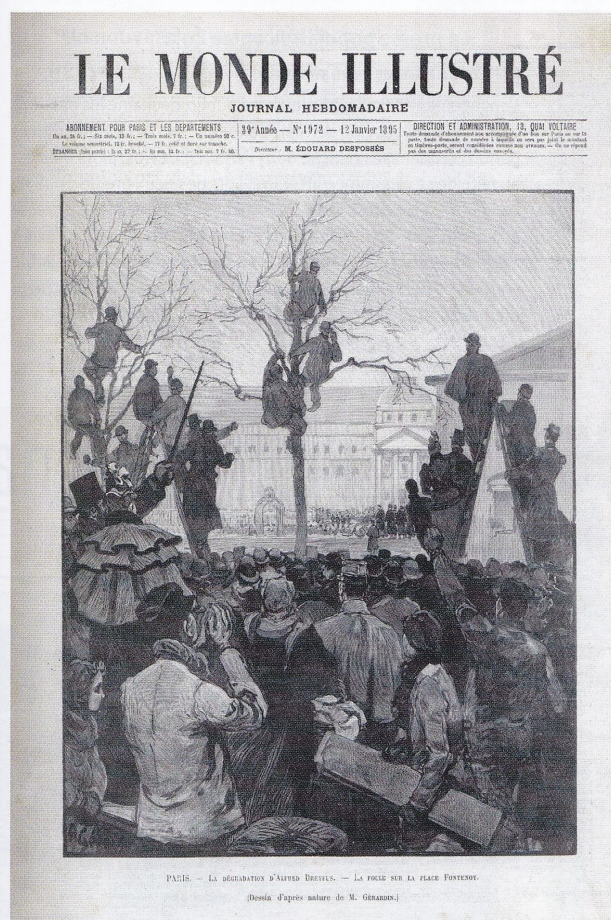


Une presse d'opinion antisémite

Une de *La Libre Parole*, 10 novembre 1894.

*La Libre Parole*, journal nationaliste et antisémite fondé en 1892, est dirigée par Édouard Drumont, auteur d'un essai, *La France juive* (1886), qui connut un immense succès. Drumont est considéré à l'époque comme un des leaders de l'opinion publique.

Doc 3: Une du *Monde illustré*, 12 janvier 1895



La presse médiatise la dégradation

Une du *Monde illustré*, 12 janvier 1895

Journalistes et curieux sont nombreux à assister à la dégradation du capitaine Dreyfus dans la cour de l'école militaire comme en témoigne cette illustration.

Doc 4:

Une de *L'Aurore*; extraits de « J'accuse », lettre ouverte d'Emile Zola parue le 13 janvier 1898



« Monsieur le Président,  
[...] La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. [...] Et c'est à vous, monsieur le Président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. [...]

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique, et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans

doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable. [...]

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans L'Eclair et dans L'Echo de Paris, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute. [...]

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malveillance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

J'attends. »

**Doc 5: Une du supplément illustré du Petit Journal du 30 janvier 1898**



**5 La presse et l'armée**

En médaillon, deux des principaux dirigeants de l'armée, le général Jamon et le général Zurlinden (ministre de la Guerre en 1895).  
 Le Petit Journal – Supplément illustré, 30 janvier 1898.

**Doc 6: affiche dreyfusarde publiée dans Le Siècle en 1898**

